Élections professionnelles 2026

CIG GRANDE COURONNE

Élections professionnelles 2026

À quoi servent les élections professionnelles ?

- Élection des **nouveaux représentants des agents publics** et **mise en place des différentes instances de dialogue social** :

- Les CAP *(Commissions Administratives Paritaires)*
- Le CST *(Comité Social Territorial) et F3SCT*
- La CCP *(Commission Consultative Paritaire)*

- Particularité de la F3SCT *(Formation spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et des Conditions de Travail)*

⇒ désignation des représentants du personnel

Date des prochaines élections : 10 décembre 2026

GRANDE COURONNE

Références juridiques

- Code Général de la Fonction Publique, notamment : *article L. 244-1, L.452-14, L.251-5 à L.251-10, L.261-2 à L.261-7, L.532-12*
- Articles R.211-172 à R.211-177 du CGFP, relatifs aux CAP
- Articles R.211-29 à R.211-34 du CGFP, relatifs aux CST
- Articles R.211-334 à R.211-339 du CGFP, relatifs aux CCP
- Arrêté interministériel du 2 juillet 2025 fixant la date des élections professionnelles

Élections professionnelles 2026

Les instances représentatives : rappel

Commission Administrative Paritaire (CAP)	Commission Consultative Paritaire (CCP)

Composition paritaire entre représentants des CT (désignés) et représentants du personnel (élus)

Une par catégorie A / B / C	Catégories A/B/C regroupées

Institué au niveau de la CT ou au CDG pour les affiliées

Avis sur les décisions individuelles défavorables

FONCTIONNAIRES **CONTRACTUELS**

Les instances représentatives : rappel

Comité Social Territorial (CST)

Composition paritaire entre représentants des CT (désignés) et représentants du personnel (élus)

Obligatoire pour les CT de + de 50 agents ou CST du CIG pour - 50 agents

Avis sur les questions relatives à l'organisation collective & au fonctionnement des services d'une CT

Exemple : temps de travail, LDG, suppression d'emploi, plans de formation, compte-épargne temps, régime indemnitaire, ratio d'avancement de grade…

CIG GRANDE COURONNE

Les instances représentatives : rappel

Formation spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail (F3SCT)

Obligatoire
pour les CT de + de 200 agents

& SDIS sans condition d'effectif

Facultatif
pour les CT de – de 200 agents

Si des risques professionnels particuliers le justifient

Avis sur les questions relatives à l'hygiène, à la sécurité et aux conditions de travail

Exemple : document unique relatif à l'évaluation des risques professionnels, registre des dangers graves et imminents…

Missions exercées

Par le CST local

pour les CT de – de 200 agents

Par le CIG

pour les CT de – de 50 agents

Elections professionnelles 2026

Étape 1 : Calcul des effectifs au 01/01/2026

Le 1er janvier 2026 est la **date de référence** pour le calcul des effectifs permettant de :

- fixer la composition et les modalités de vote aux CAP/CCP,
- apprécier le seuil de création d'un CST (pour les CT de 50 agents et +)
- calculer les parts respectives de femmes et d'hommes*

→ Demande des effectifs par instance et par sexe

Ces données devront être transmises au CIG via l'application pour le

19 décembre 2025 au plus tard

CIG GRANDE COURONNE

Elections professionnelles 2026

* Parts respectives de femmes et d'hommes

Pourquoi est-il important de déclarer le nombre d'hommes et de femmes dans la collectivité relevant de chaque instance au moment du recensement au 01/01/2026 ?

Chaque liste de candidats est composée d'un nombre de femmes et d'hommes correspondant à la part de femmes et d'hommes représentés au sein de l'instance concernée.

Appréciées et fixées au **1er janvier 2026**

OU

au **10 août 2026 au plus tard** si entre le 1er janvier et le 30 juin 2026, une réorganisation des services ou une modification statutaire entraîne une **variation d'au moins 20 % des effectifs.**

Outil de recensement des effectifs du CIG – ELISTA

1. Votre 1ère connexion

- Identifiant = SIRET
- Mot de passe = CIGVersailles![SIRET]
- Transmis par courrier

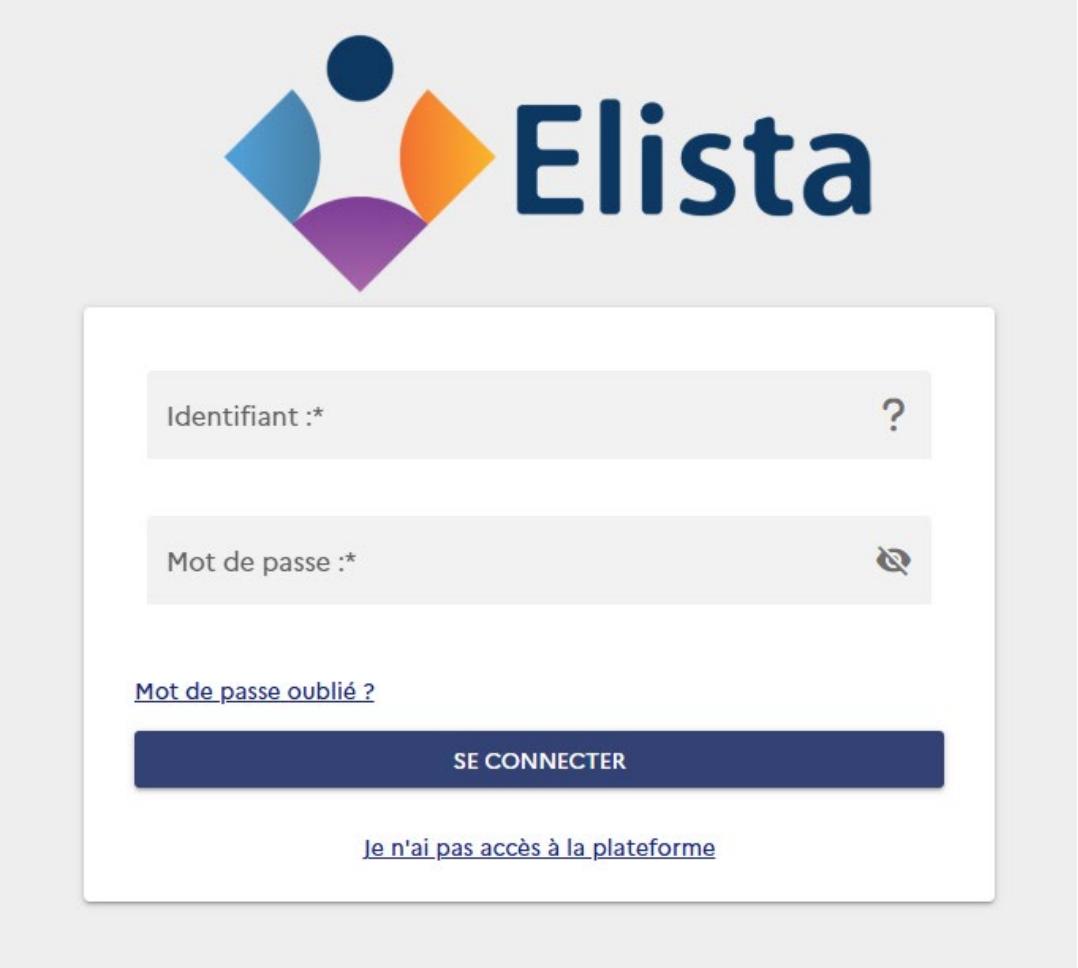

Elections professionnelles 2026

Outil de recensement des effectifs du CIG – ELISTA

1. Votre 1ère connexion

- Obligation de remplir **les « informations référent »**
- Possible de les modifier plus tard
- Création du **mot de passe personnel**

GRANDE COURONNE

Elections professionnelles 2026

Outil de recensement des effectifs du CIG – ELISTA

1. Votre 1ère connexion

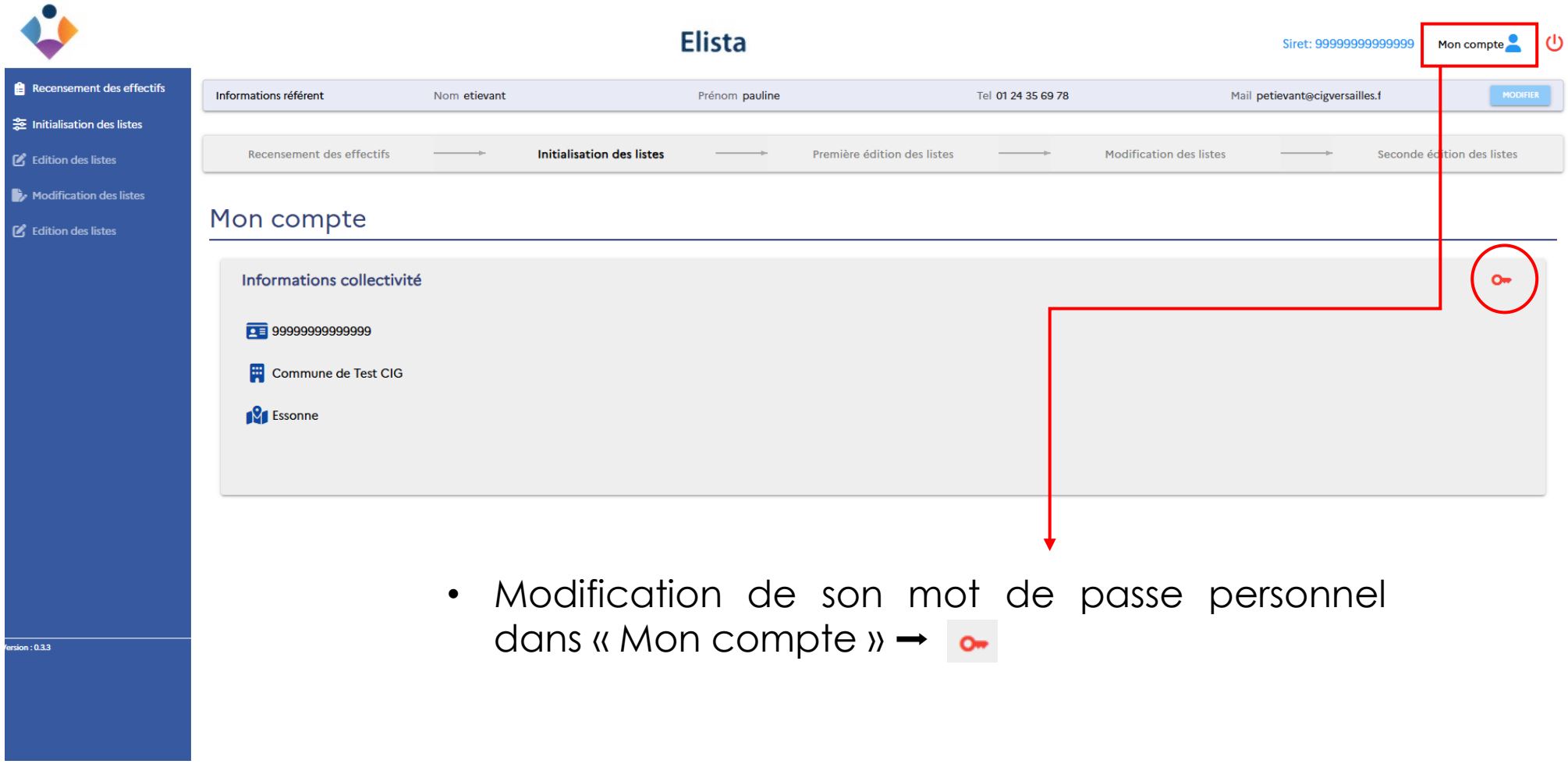

- Modification de son mot de passe personnel dans « Mon compte » ➡

Elections professionnelles 2026

Outil de recensement des effectifs du CIG - ELISTA

2. Le recensement de vos effectifs

Informations référent & modification

Elista

Siret: 99999999999999 Mon compte

- Recensement des effectifs
- Initialisation des listes
- Edition des listes
- Modification des listes
- Edition des listes

Version : 0.3.3

Informations référent | Nom etievant | Prénom pauline | Tel 01 24 35 69 78 | Mail petievant@cigversailles.f | MODIFIER

Recensement des effectifs → **Initialisation des listes** → Première édition des listes → Modification des listes → Seconde édition des listes

Déroulé des étapes

Étape de recensement

Commissions Administratives Paritaires

Effectif des fonctionnaires titulaires au 1er janvier 2026. Les effectifs sont appréciés par rapport à la qualité d'électeur au 1er janvier 2026. Les effectifs s'apprécient en personne physique donc pas de décimal. Indiquez 0 si vous n'avez aucun électeur. Seuls les nombres sont acceptés.

FICHE ÉLECTEUR CAP

	Femme	Homme	Total
Catégorie A			
Catégorie B			
Catégorie C			

Commission Consultative Paritaire

Effectif des contractuels de droit public au 1er janvier 2026. Les effectifs sont appréciés par rapport à la qualité d'électeur au 1er janvier 2026. Les effectifs s'apprécient en personne physique donc pas de décimal. Indiquez 0 si vous n'avez aucun électeur. Seuls les nombres sont acceptés.

FICHE ÉLECTEUR CCP

	Femme	Homme	Total
Nombre d'agents			

Fiches électeur disponibles ici ou via le site internet du CIG

CIG GRANDE COURONNE

Outil de recensement des effectifs du CIG - ELISTA

2. Le recensement de vos effectifs

1. Remplir les cases Femme/Homme pour chaque instance

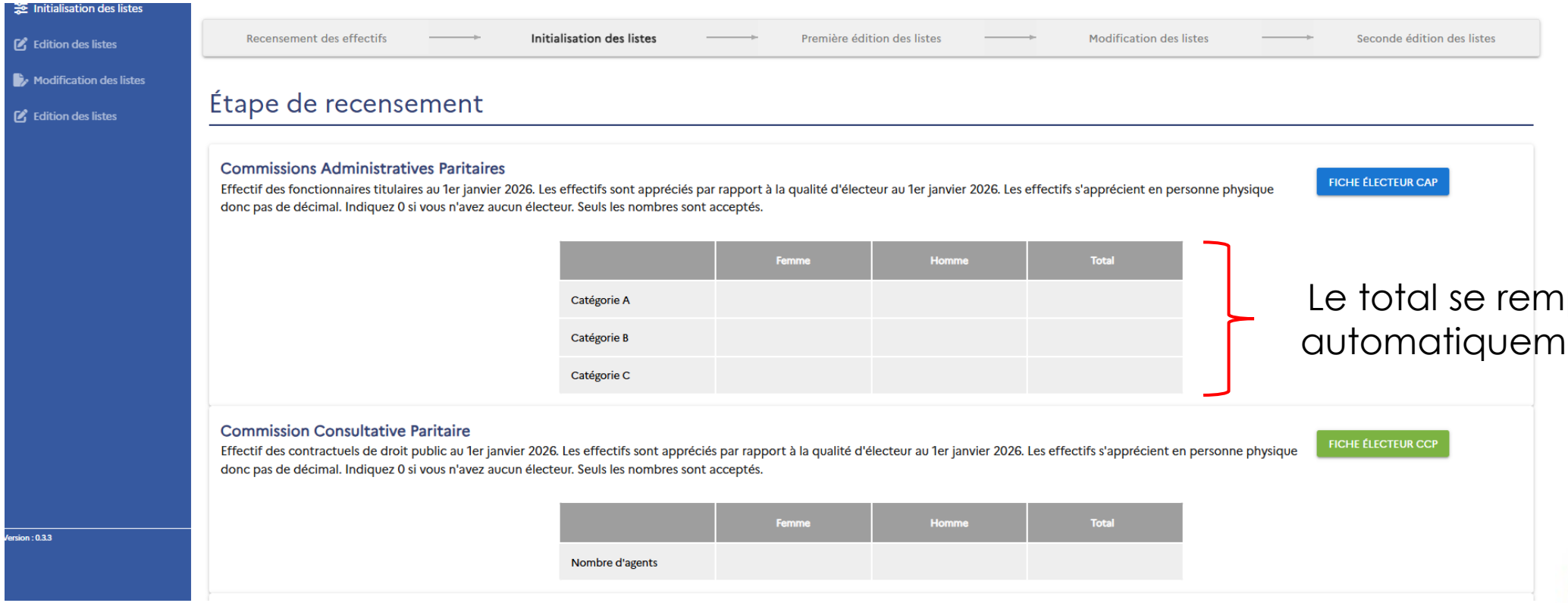

Le total se remplit automatiquement

Outil de recensement des effectifs du CIG - ELISTA

2. Le recensement de vos effectifs

2. Renseigner la localisation du CST

CST CIG / local / local commun

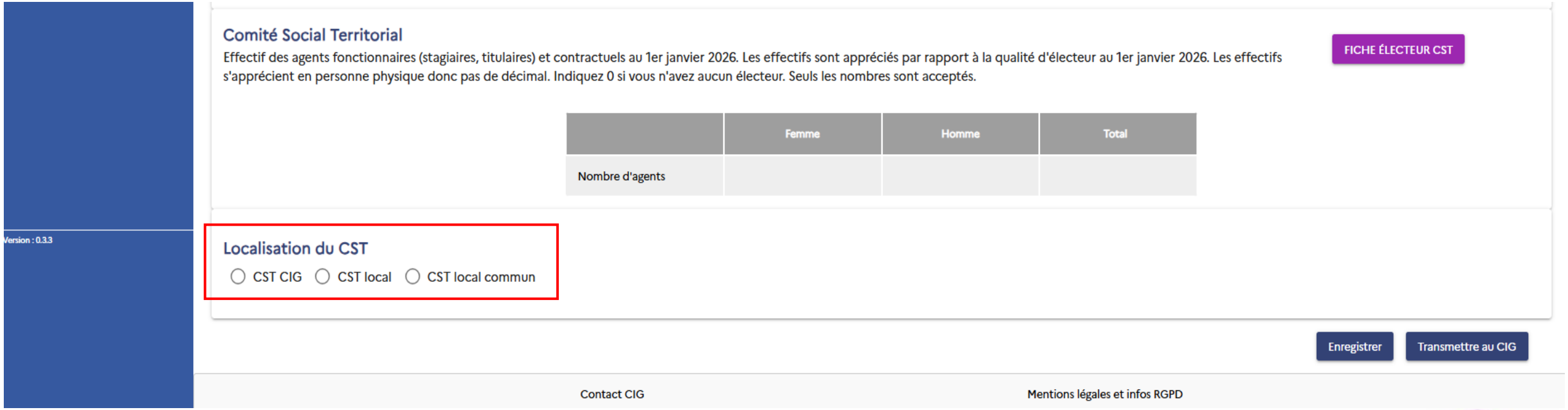

Outil de recensement des effectifs du CIG - ELISTA

2. Le recensement de vos effectifs

- Pour un CST local COMMUN, **renseigner au moins une collectivité via le SIRET**
- Possibilité d'ajouter/supprimer

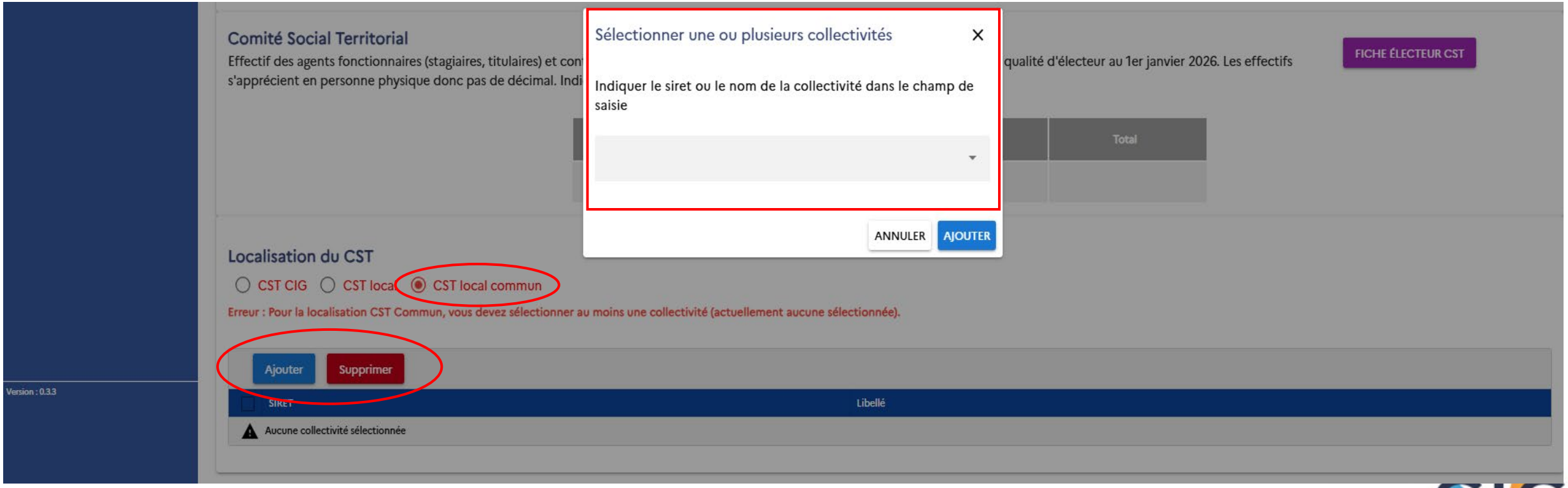

Outil de recensement des effectifs du CIG - ELISTA

2. Le recensement de vos effectifs

Comité Social Territorial

Effectif des agents fonctionnaires (stagiaires, titulaires) et contractuels au 1er janvier 2026. Les effectifs sont appréciés par rapport à la qualité d'électeur au 1er janvier 2026. Les effectifs s'apprécient en personne physique donc pas de décimal. Indiquez 0 si vous n'avez aucun électeur. Seuls les nombres sont acceptés.

FICHE ÉLECTEUR CST

	Femme	Homme	Total
Nombre d'agents	47	5	52

Localisation du CST

(•) CST CIG ( ) CST local ( ) CST local commun

Erreur : Pour la localisation CST CIG, le total des effectifs CST (Comité Social Territorial) ne peut pas dépasser 50 (Femme : 47, Homme : 5, Total : 52).

Enregistrer | Transmettre au CIG

Exemple message d'erreur <u>bloquant</u> :
CST CIG = - 50 agents, or ici total agents = 52

Outil de recensement des effectifs du CIG - ELISTA

2. Le recensement de vos effectifs

Comité Social Territorial

Effectif des agents fonctionnaires (stagiaires, titulaires) et contractuels au 1er janvier 2026. Les effectifs sont appréciés par rapport à la qualité d'électeur au 1er janvier 2026. Les effectifs s'apprécient en personne physique donc pas de décimal. Indiquez 0 si vous n'avez aucun électeur. Seuls les nombres sont acceptés.

FICHE ÉLECTEUR CST

	Femme	Homme	Total
Nombre d'agents	41	5	46

Localisation du CST

○ CST CIG ◉ CST local ○ CST local commun

Erreur : Pour la localisation CST Local, le total des effectifs CST (Comité Social Territorial) doit être au moins 50 (Femme : 41, Homme : 5, Total : 46).

Enregistrer | Transmettre au CIG

Contact CIG | Mentions légales et infos RGPD

Exemple message d'erreur <u>bloquant</u> :

CST local = + 50 agents au moins, or ici total agents = 46

Outil de recensement des effectifs du CIG - ELISTA

2. Le recensement de vos effectifs

3. Enregistrer / transmettre au CIG

- ⚠ : « enregistrer » ≠ « transmettre »
- Enregistrer = sauvegarde
- Transmettre = bloque définitivement les saisies. Nécessite de contacter le CIG si besoin

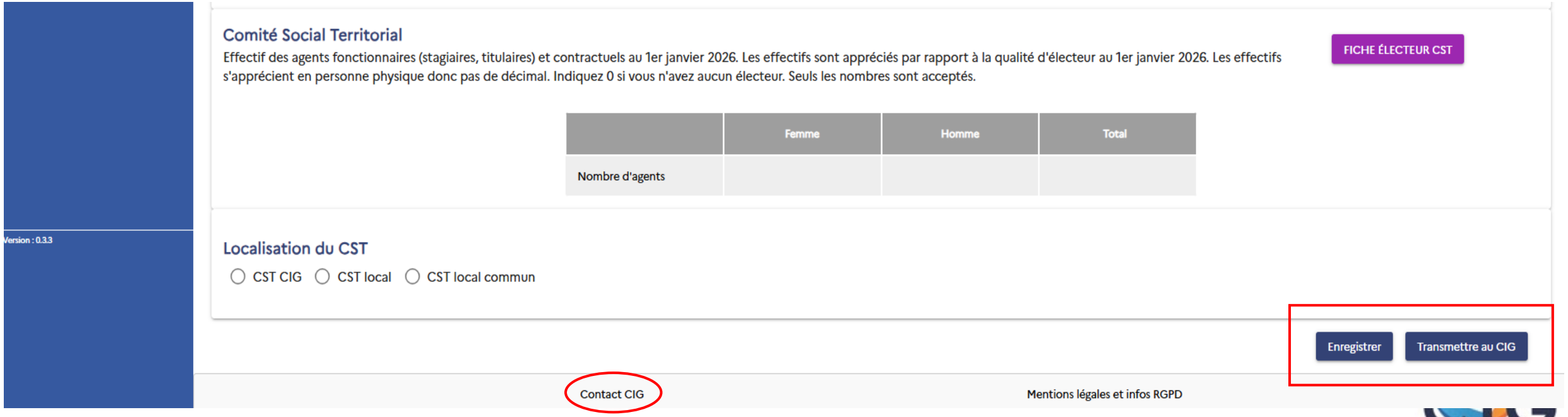

Elections professionnelles 2026

Conditions pour être électeur : CAP

- *Articles R.211-172, R.211-173 et R.211-174 du CGFP*

La qualité d'électeur aux CAP détermine ***le nombre de fonctionnaires à prendre en compte pour calculer les effectifs de chaque CAP*** *(A, B et C)*

Soit :

- les **fonctionnaires titulaires** à temps complet ou à temps non complet **en position d'activité**, de détachement ou de congé parental
- les **fonctionnaires mis à disposition** sont comptabilisés dans les effectifs de leur collectivité ou établissement d'origine
- les **fonctionnaires en position de détachement** sont comptabilisés à la fois dans les effectifs de la collectivité ou l'établissement d'origine et celle ou celui d'accueil, sauf si c'est la même CAP qui est compétente

CIG GRANDE COURONNE

Elections professionnelles 2026

Conditions pour être électeur : CST

- *Articles R.211-29 à R.211-31 du CGFP*

La qualité d'électeur aux CST détermine ***le nombre d'agents à prendre en compte dans le calcul des effectifs***

Soit :

- les **fonctionnaires titulaires en position d'activité ou de congé parental**, **accueillis en détachement ou mis à disposition** de la collectivité ou de l'établissement
- les **fonctionnaires stagiaires en position d'activité ou de congé parental**
- les **contractuels de droits public/privé** bénéficiant d'un CDI ou, depuis au moins 2 mois, d'un CDD d'une durée minimale de 6 mois ou reconduit successivement depuis au moins 6 mois
- Ils doivent être **en activité, en congé rémunéré, ou en congé parental**

CIG GRANDE COURONNE

Elections professionnelles 2026

Conditions pour être électeur : CCP

- *Articles R.211-334 et R.211-335 du CGFP*

La qualité d'électeur aux CCP détermine ***le nombre de contractuels de droit public à prendre en compte pour calculer les effectifs***

Soit :

➢ les **agents contractuels de droit public** dont l'emploi est rattaché à l'une des catégories A, B ou C, **sauf les vacataires (besoin ponctuel)**

➢ **bénéficiant d'un CDI ou, depuis au moins 2 mois, d'un CDD d'une durée minimale de 6 mois ou reconduit depuis au moins 6 mois**

➢ Ils doivent être **en activité, en congé rémunéré, ou en congé parental**

Elections professionnelles 2026

Projet de rétro planning

Calcul des effectifs pour :

- fixer la composition et les modalités de vote aux CAP/CCP,
- Apprécier le seuil de création d'un CST (*CT+50 agents*)
- Calculer la répartition femmes/hommes

Clôture de la procédure de saisie : 19/12/2025 au plus tard

01/01/026

Juin 2026

Réunions d'information dans les 3 départements

Avant le 10/06/2026

Délibération

fixant la composition des CST et FS si risques professionnels (< 200 agents)

Fin juin 2026

Vérification des pré-listes électorales

10/08/2026

Ajustement éventuel de la répartition femmes/hommes

04/09/2026 au plus tard

Retour des pré-listes électorales complétées

CIG GRANDE COURONNE

Elections professionnelles 2026

Projet de rétro planning

Affichage des listes électorales (suite mise à disposition début octobre)

11/10/2026 au plus tard

21/10/2026

Vérifications et réclamations par les électeurs

Dépôt des listes des candidats

29/10/2026

30/11/2026 au plus tard

Remise du **matériel de vote**

Date des élections

10/12/2026

Vous accompagner tout au long des opérations électorales…

Service des Organismes Paritaires

Caroline GUILLOT - 01 39 49 62 51

Pauline ETIEVANT - 01 39 49 62 86

Mail : elecprof2026@cigversailles.fr

CIG GRANDE COURONNE